

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 12 février 2021, 13 h 30  
Réunion par vidéoconférence

**Présences :**

Sylvie Arseneau (Sciences de l'éducation)  
Andrea Cabajsky (Arts et sc. sociales : sciences  
humaines, langues, linguistique et littérature)  
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et  
d'études familiales)  
Anik Dubé (Science infirmière)  
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :  
sciences sociales)  
Caitlin Furlong (étudiante)  
Habib Hamam (Ingénierie)  
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)  
Penelopia Iancu (Travail social)  
Simon Lamarre (Sciences)  
Benoit Landry (Ingénierie)  
Samantha Langis (étudiante)  
Francis LeBlanc (Président)  
Michel Léger (Sciences de l'éducation)  
Nabil Nahas (Administration)  
Monique Richard (Arts et sc. sociales :  
beaux-arts)  
Annie Roy-Charland (Psychologie)  
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)  
François Vigneau (Vice-doyen)  
Stephen Wyatt (Edmundston)  
Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

**Absences :**

À déterminer (Administration)  
Érik Labelle Eastaugh (Droit)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 33.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Modification à l'ordre du jour :

- Point 7.1 : Ajouter le point *Ma thèse en 180 secondes*.

**R-01-CFESR-210212**

**(Lamarre/Iancu)**

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2020**

**R-02-CFESR-210212**

**(Roy-Charland/Dako)**

« Que le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2020 soit adopté tel que présenté. »

**ADOPTÉE**  
**2 abstentions**

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2020**

**[4.1] Professeures associées**

Les recommandations ont été acheminées au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

**[4.2] Groupe de recherche**

Une lettre a été envoyée à la personne responsable du Pôle de recherche interdisciplinaire sur les diversités et l'équité (LGBTQ2+) (PRIDE) pour la reconnaissance du groupe.

**[5.] Plans de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs**

Les recommandations ont été acheminées aux unités concernées.

**[6.] Nouveau concours : Programme de soutien à la recherche autochtone**

Le concours a été annoncé en décembre.

**[7.] Comité consultatif de sélection de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la FESR**

Une consultation est en cours auprès des membres de l'Assemblée de la FESR, des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs et du personnel de la FESR pour les deux candidatures retenues (Benoit Doyon-Gosselin et Jean Saint-Aubin) par le Comité consultatif de sélection de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la FESR. La consultation se terminera le 24 février prochain.

**[8.] Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs**

Le doyen et Michelle Nowlan, agente de recrutement aux cycles supérieurs, siègent au Comité organisateur du 31<sup>e</sup> Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs. Cette année, il aura lieu virtuellement. Une annonce a été diffusée à la fin janvier.

**[9.] Comité spécial sur la nomination à l'Assemblée de la FESR – proposition de modification de l'article 50 des Statuts et règlements**

Marie-Hélène Thibault a confirmé qu'elle ne sera pas en mesure de siéger au comité spécial de définition des critères d'évaluation de la composante recherche aux fins de nomination à l'Assemblée de la FESR. Stephen Wyatt accepte de siéger au comité.

#### 4. **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

Le vice-doyen présente six demandes de statut de professeur associé et une demande de chercheur associé.

##### 4.1 **PROFESSEURS ASSOCIÉS**

Le Conseil examine la demande de monsieur Georges Bader, professeur retraité de l'Université de Moncton. Les membres notent que la production de recherche ne respecte pas les exigences du statut de professeur associé. Le dossier sera retourné à l'unité.

Le Conseil examine la demande mise à jour de madame Jacinthe Beauchamp, conseillère en pédagogie et recherche au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Le dossier de publications des six dernières années de la candidate ne respecte pas les exigences d'un tel statut. Le dossier sera retourné à l'unité.

**R-03-CFESR-210212**

**(Vigneau/Iancu)**

« Que le statut de professeur associé à l'École de travail social de monsieur Paul Grell soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023). »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le Conseil examine la demande de monsieur Lutful Karim, professeur au *Seneca College of Applied Arts and Technology*. Le vice-doyen informe les membres que son curriculum vitae contient des publications dans des revues prédatrices. La liste des publications sera envoyée à Victoria Volkanova à la Bibliothèque Champlain pour vérification. La FESR informera l'unité de toute référence à une publication associée à un éditeur malhonnête dans le dossier de monsieur Karim.

Les membres suggèrent d'ajouter une section au formulaire de nomination ou de renouvellement de membre associé afin de confirmer l'authenticité des éditeurs des publications des candidats.

**R-04-CFESR-210212**

**(Vigneau/Richard)**

« Que le statut de professeur associé au Département de chimie et biochimie soit accordé à monsieur Philippe-Pierre Robichaud pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023). »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-05-CFESR-210212**

**(Vigneau/Lamarre)**

« Que le statut de professeur associé au Département de chimie et biochimie de monsieur Alain Simard soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023). »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2 CHERCHEUSE ASSOCIÉE**

**R-06-CFESR-210212**

**(Vigneau/Richard)**

« Que le statut de chercheuse associée au Département de chimie et biochimie soit accordé à madame Nellie Gagné pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023). »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS**

**5.1 FACULTÉ DES SCIENCES**

**5.1.1 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES (BIOCHIMIE)**

Une proposition de modification du programme de maîtrise ès sciences (biochimie) a été présentée par la Faculté des sciences. Elle consiste essentiellement à exiger une lettre d'appui de la directrice ou du directeur proposé au moment du dépôt du dossier d'admission.

À la suite de l'évaluation de cette demande, le Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS) a demandé à l'unité de retirer les règlements particuliers puisque ceux-ci sont décrits dans les règlements généraux.

**R-07-CFESR-210212**

**(Hébert Chatelain/Esfahani)**

« Que la modification du programme de maîtrise ès sciences (biochimie) soit adoptée telle que présentée. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.1.2 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES (CHIMIE)**

Une proposition de modification du programme de maîtrise ès sciences (chimie) a été présentée par la Faculté des sciences. Elle consiste essentiellement à exiger une lettre d'appui de la directrice ou du directeur proposé au moment du dépôt du dossier d'admission.

À la suite de l'évaluation de cette demande, le Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS) a demandé à l'unité de retirer les règlements particuliers puisque ceux-ci sont décrits dans les règlements généraux.

**R-08-CFESR-210212**

**(Dako/Esfahani)**

« Que la modification du programme de maîtrise ès sciences (chimie) soit adoptée telle que présentée. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le vice-doyen remercie l'unité d'avoir soumis ces demandes de modification de programme qui amélioreront la procédure de demande d'admission et il invite les unités dans la même situation à proposer des modifications semblables pour leurs programmes.

**6. COMITÉ SPÉCIAL SUR LA NOMINATION À L'ASSEMBLÉE DE LA FESR – PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 50 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Le doyen présente les modifications apportées à l'article 50 des Statuts et règlements qui découlent de la dernière réunion du Conseil. Une discussion suit quant au retrait de la nomination automatique. Certains membres sont en désaccord avec la résolution adoptée à cet effet lors de la dernière réunion.

Un amendement est proposé pour la résolution R-09-CFESR-201211 afin de rétablir la nomination automatique pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs.

**R-09-CFESR-210212**

**(Esfahani/Richard)**

« Que la nomination automatique soit rajoutée à l'article 50 des Statuts et règlements afin que les dossiers des professeures et professeurs commençant leur carrière à l'Université de Moncton ne soient pas évalués par le Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR. »

**REJETÉE**

**6 pour, 11 contre**

Le vice-doyen mentionne que le Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR est très productif avec trois membres. En augmentant le nombre de membres de ce comité, il craint que les membres soient moins efficaces dans cet exercice.

Un amendement est proposé afin que le Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR soit composé de trois membres incluant la vice-doyenne ou le vice-doyen et que la référence à la diversité des disciplines soit retirée étant donné le nombre restreint de membres du comité.

**R-10-CFESR-210212**

**(Lamarre/Hébert Chatelain)**

« Que le Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR soit composé de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la FESR et de deux membres nommés par le Conseil de la FESR et que la diversité des disciplines soit retirée étant donné le nombre limité de membres au sein de ce comité. »

**ADOPTÉE**  
**16 pour, 1 contre**

**R-11-CFESR-210212**

**(Wyatt/Hébert Chatelain)**

« Que la proposition de modification de l'article 50 des Statuts et règlements soit adoptée tel que modifiée. »

**ADOPTÉE**  
**15 pour, 2 contre**

Le vice-doyen se porte volontaire pour revoir le texte et clarifier certaines phrases avant que la proposition de modification de l'article 50 soit acheminée au Conseil des gouverneurs.

**7. INFORMATIONS**

**7.1 MA THÈSE EN 180 SECONDES**

L'Université de Moncton en collaboration avec Acfas-Acadie lancera dans les prochaines semaines le concours *Ma thèse en 180 secondes des universités du Canada Atlantique*. Il s'adresse aux étudiantes et étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat dans une université des provinces de l'Atlantique. Des prix seront remis. Une seule candidature au doctorat par université pourra participer à la finale nationale organisée par l'Acfas prévue en juin 2021.

Selma Zaiane-Ghalia, présidente de la section régionale Acfas-Acadie, invite les membres intéressés à se joindre à cette section régionale. Une assemblée générale aura lieu en mai 2021.

**8. AUTRES**

Le doyen rappelle aux membres que la date limite pour soumettre une demande de subvention aux concours internes de financement est le 16 février 2021 et celle pour soumettre une proposition au 31<sup>e</sup> Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs est le 17 février 2021.

**9. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.